

Cher licencié ou futur licencié

Vous trouverez ci-après les documents afin de créer ou renouveler votre licence

Afin d'aider le bénévole dans la saisie de votre dossier sur le site de la FFBB, merci de suivre les recommandations ci après:

- Ecrire vos coordonnées en lettres majuscule ainsi que votre email
- Le dossier d'inscription USSP: bien remplir l'ensemble des rubriques dont le N° de téléphone prioritaire et la bonne adresse de résidence

Le certificat médical:

- Faire compléter le certificat médical annuel attestant l'absence de contre indication à la **pratique du Basket-Ball en compétition** et le **surclassement** par votre médecin traitant: la date d'établissement du certificat doit être lisible, ainsi que la taille de la personne (obligatoire pour la saisie de la licence)
- **Si le certificat médical est établi sur un autre document celui ci doit mentionner l'absence de contre indication à la pratique du Basket-Ball en compétition : la date d'établissement du certificat doit être lisible, ainsi que la taille de la personne (obligatoire pour la saisie de la licence)**

Informations diverses :

- L'encaissement de votre règlement commencera à la fin du mois de septembre
- **Veuillez indiquer le nom du licencié et sa catégorie au dos du chèque**
- Possibilité de payer en **4 fois**, mentionner les dates d'encaissement souhaitées au dos du chèque
- **Si règlement en espèces, la totalité de la licence doit être payée en 1 fois**
- Le règlement peut se faire en chèques vacances **ANCV** ou en coupon sport **ANCV**
- Vos email et N° de téléphone sont utilisés pour la communication interne du club, la section basket s'engage à ne pas les communiquer à des tiers sans votre autorisation

L'assurance:

L'option A est incluse dans le prix de votre licence.

Pour les autres demandes consulter le contrat d'assurance FFBB AIG disponible sur le site

<http://usspbasket37.clubeo.com/> Divers: Document ASSURANCE FFBB AIG

DOSSIER COMPLET à RETOURNER OBLIGATOIREMENT AVANT le 1er ENTRAÎNEMENT

DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES, CONTACTEZ LES MEMBRES DU BUREAU.

ussp.basket37@sfr.fr ou 06 64 69 94 68

FICHE D'INSCRIPTION 2015/2016

ETAT CIVIL du licencié

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ Sexe : M - F Nationalité : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél domicile : / / / / Portable : / / / /

Email : _____ @ _____

REPRESENTANTS LEGAUX (père, mère tuteurs)

Père : _____ Mère : _____

Tél domicile : _____ Tél portable : _____

Email : _____ @ _____

Profession père : _____ Profession mère : _____

Lieu de travail _____ Lieu de travail _____

ADHESION

Renouvellement Création Mutation

N° de licence : _____

Catégories	1 ^{er} membre	2 ^{ème} enfant membre	3 ^{ème} enfant membre	Nouvelles Catégories	Année de naissance
Baby	<input type="radio"/> 105,00 €	<input type="radio"/> 82,00 €	<input type="radio"/> 73,50 €	U7	2009-2010
Mini-poussin(es)	<input type="radio"/> 115,00 €	<input type="radio"/> 92,00 €	<input type="radio"/> 80,50 €	U9 – U8	2007-2008
Poussin(es)	<input type="radio"/> 140,00 €	<input type="radio"/> 112,00 €	<input type="radio"/> 98,00 €	U11 – U10	2005-2006
Benjamin(e)s	<input type="radio"/> 150,00 €	<input type="radio"/> 120,00 €	<input type="radio"/> 105,00 €	U13 – U12	2003-2004
Minimes	<input type="radio"/> 150,00 €	<input type="radio"/> 120,00 €	<input type="radio"/> 105,00 €	U15 – U14	2001-2002
Assurance Option A	Incluse dans le prix de la licence (3.70 €)				
Assurance Option B en +	9,50 € <input type="checkbox"/> L'option B ouvre droit à des indemnités journalières				
Si plusieurs membres du même foyer sont licenciés au club les cotisations diminuent (1er enfant le plus âgé = licence la plus chère puis dans l'ordre décroissant du prix de la licence)					

MODE DE REGLEMENT : En 4 fois maximum pour les chèques

Espèces montant	Chèques (nombre)	Bons CAF Montant	Bons ANCV Montant	TOTAL Cotisation
			 €
Chèques établis à l'ordre de l'USSP Basket avec le nom du licencié au verso				
	1 ^{er} chèque	2 ^{ème} chèque	3 ^{ème} chèque	4 ^{ème} chèque
A retirer le :				



REGLEMENT INTERIEUR (CONSERVER)

ARTICLE 1 :

Chaque membre du club se doit, par son comportement sportif et extra sportif d'entretenir et de **développer l'image du club.**

ARTICLE 2 :

Toute absence prévue (empêchement scolaire, blessure, voyage...) doit être signalée à l'entraîneur ou au responsable de la section.

De même, chaque joueur ou joueuse se doit :

- D'être ponctuel aux entraînements
- Ponctuel aux rendez vous des matches
- Participer à la vie du club (aide pour arbitrer, tenir le chrono, la feuille de match)
- D'avoir un comportement irréprochable en dehors et sur le terrain (y compris à l'entraînement)

ARTICLE 3 :

Toute faute technique ou disqualifiante entraînant une pénalité financière devra être remboursée par le joueur. Le joueur ne pourra participer à aucune rencontre avant de s'être acquitté de sa dette.

ARTICLE 4 :

l'équipement remis en début de saison, devra être portée intégralement lors des rencontres, et **restitué au club à l'issu de la saison en parfait état(sous peine de vous l'être facturé).**

ARTICLE 5 :

Pour une question d'hygiène, chaque joueur ou joueuse se doit de prendre une douche après avoir participer à un entraînement ou un match.

ARTICLE 6 :

disposition d'utilisation des équipements sportifs :

Il est interdit à l'intérieur des salles de sport :

- De fumer
- De marcher sur les aires de jeux avec des chaussures de ville

Le licencié se doit :

- De respecter le matériel mis à disposition (paniers, parquets...)
- De respecter les vestiaires

ARTICLE 7 :

Responsabilités

- Les parents sont civilement responsables des faits et gestes de leurs enfants.
- Les parents, entraîneurs, accompagnateurs devront veiller à ce que leur assurance automobile soit en cours de validité et comporte un usage « tous déplacements »
- Les parents s'engagent à véhiculer, à tour de rôle, les enfants lors des rencontres à l'extérieur (l'entraîneur pourra sanctionner l'enfant de certains matches si des problèmes de transport persistent)
- Le responsable de la section et l'entraîneur se réserve le droit d'annuler la rencontre s'il n'y a pas assez de véhicule pour transporter les jeunes.
- Les parents amenant les enfants au gymnase ont une obligation de vigilance et doivent vérifier la présence de l'entraîneur.
- Les parents **s'engage à respecter les horaires des retours de matches et des fin d'entraînements**, en venant récupérer leur enfant à l'heure fixée par l'entraîneur **(l'USSP BASKET n'est pas une garderie, l'association n'est plus responsable des enfants dès la fin de l'entraînement)**

ARTICLE 8 :

Dés l'inscription la cotisation est due et ne pourra être remboursée même s'il y a interruption



DEMANDE DE LICENCE

Création Renouvellement Mutation

Photo

Comité Départemental de
Nom du groupement sportif

INDRE et LOIRE

U.S. SAINT-PIERRE des CORPS

N° club

8370463

N° de licence (si déjà licencié)

NOM*

Nom de jeune fille

Prénom

Date de naissance

Sexe : F M

Nationalité

Taille

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone fixe

Téléphone portable

E.mail

Je certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Date

Signature obligatoire du licencié
ou de son représentant légal :

Tampon et signature
du Président du club :

* Ou nom d'usage

Certificat annuel de non-contre indication à la pratique du Basketball en compétition

Je soussigné, Docteur

certifie avoir examiné M / Mme / Melle

et n'avoir pas constaté à la date de ce jour des signes apparents contre-indiquant la pratique du Basketball en compétition.

A Le ____ / ____ / ____

Signature du Médecin :

Cachet :

Surclassement

(ne nécessitant pas un imprimé spécifique)

Mr / Mme / Melle :

peut pratiquer le Basketball dans la catégorie immédiatement supérieure dans le respect de la réglementation en vigueur au sein de la FFBB.

A Le ____ / ____ / ____

Signature du Médecin :

Cachet :

1 ^{ère} famille obligatoire (1 seul choix possible)	2 ^{ème} famille optionnelle (1 seul choix possible)	Catégorie	Niveau d'intervention
<input type="checkbox"/> Joueur - <input type="checkbox"/> Compétition - <input type="checkbox"/> Loisir - <input type="checkbox"/> Entreprise		<input type="checkbox"/> Senior ou <input type="checkbox"/> U_____	Niveau de pratique le plus élevé (obligatoire) :
<input type="checkbox"/> Technicien	<input type="checkbox"/> Technicien	<input type="checkbox"/> Non diplômé <input type="checkbox"/> Diplômé Fédéral <input type="checkbox"/> Diplômé d'Etat	<input type="checkbox"/> Territoires : (Département - Région)
<input type="checkbox"/> Officiel	<input type="checkbox"/> Officiel	<input type="checkbox"/> Arbitre <input type="checkbox"/> OTM <input type="checkbox"/> Commissaire <input type="checkbox"/> Observateur <input type="checkbox"/> Statisticien	<input type="checkbox"/> Championnat de France
<input type="checkbox"/> Dirigeant	<input type="checkbox"/> Dirigeant	<input type="checkbox"/> Elu <input type="checkbox"/> Accompagnateur <input type="checkbox"/> Salarié	<input type="checkbox"/> Pro A Pro B Esp Pro A LFB

Pour tout licencié souhaitant évoluer en tant que « Joueur » : **obligation de cocher la case joueur en 1^{er} choix de famille**

Cadre réservé à la Commission de Qualifications compétente : Qualifié le : Type de licence attribuée :

INFORMATION ASSURANCES :

(Cocher **obligatoirement** les cases correspondant à vos choix)

JE SOUSSIGNÉ(E), le licencié ou son représentant légal, NOM : PRÉNOM :

Reconnais avoir reçu le résumé des garanties (Contrat AIG 4.091.578 ci-annexé et consultable sur www.ffbb.com), conformément à L141-4 du code des Assurances, et avoir pris connaissance des garanties Responsabilité Civile incluses automatiquement en prenant ma licence ainsi que des garanties Individuelles complémentaires proposées par AIG, et :

- ou souhaite souscrire à l'option A, au prix de 3,70 euros TTC.
- ou souhaite souscrire à l'option B, au prix de 9,50 euros TTC.
- ou souhaite souscrire à l'option C, au prix de 0,50 euros TTC, en complément de l'option A, soit un total de 4,20 € TTC (= A+).
- ou souhaite souscrire à l'option C, au prix de 0,50 euros TTC, en complément de l'option B, soit un total de 10 € TTC (= B+).
- ou ne souhaite pas souscrire aux garanties individuelles complémentaires proposées (= N)

Reconnais par ailleurs avoir reçu l'information de mes possibilités et de mon intérêt à souscrire à ces garanties pour les éventuels dommages corporels que je peux subir du fait de la pratique du Basketball

Signature de l'Assureur

Fait à _____

le ____ / ____ / ____

Signature de l'Adhérent ou de son représentant légal) :

« Lu et approuvé »

En cas de Décès de l'Assuré, le bénéficiaire est, sauf stipulation contraire adressée par l'ASSURÉ ou le Souscripteur au moyen d'une disposition écrite et signée, le conjoint survivant de l'Assuré, non séparé de corps, ni divorcé, à défaut les enfants légitimes reconnus ou adoptifs de l'Assuré, à défaut les ayants droit légaux, concubins ou pacésés. Si l'Assuré est mineur, les bénéficiaires sont les ayants droit légaux. Pour toutes les autres garanties le bénéficiaire est l'Assuré lui-même.

SEULES LES DEMANDES D'ADHÉSIONS DUMENT COMPLÉTÉES, DATÉES, SIGNÉES ET ACCOMPAGNÉES DU RÉGLEMENT CORRESPONDANT SERONT PRISES EN COMPTE PAR L'ASSUREUR